



Obligation alimentaire envers grands parents

Par helene17300

Bonjour, j'aurais voulu avoir plus d'informations à propos d'une obligation alimentaire. Je m'explique : ma grand mère est actuellement hospitalisée, ma mère à fait envoyé à mon domicile une obligation alimentaire afin que je fournisse les papiers nécessaires, or les 5 enfants peuvent très bien financer les besoins de ma grand mère. suis je dans l'obligation de fournir absolument tout ces papiers ?
merci d'avance de votre réponse.